

BE-A0542\_715418\_715443\_FRE

Henin C. avec la collaboration de  
Vanleynseele S., Inventaire des archives du  
notaire Jean Hubert Joseph Dury (1783-  
1796)



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

---

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Dury Jean Hubert Joseph.....	9
2 - 14 Minutes des actes notariés. 26 mai 1783 - 28 août 1796 (11 fructidor an IV).....	9

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Dury Jean Hubert Joseph

Période:

1783-1796

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0542.644

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 14
- Etendue inventoriée: 1.4 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Louvain-le-Neuve

Producteurs d'archives:

Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION*

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics. Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État.

### *INSTRUMENTS DE RECHERCHE*

Cet inventaire remplace l'ancien instrument de recherche en ce qui concerne les archives décrites dans le présent inventaire : LAURENT R., VANRIE A. *Archives notariales du Brabant wallon*, 2000 (Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, *Instruments de recherche à tirage limité*, 1).

---

Histoire du producteur et des archives

## PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Dury Jean Hubert Joseph.

## HISTORIQUE

Dury Jean Hubert Joseph <sup>1</sup>fut admis notaire à Jodoigne par le Conseil de Brabant le 17 mai 1783 <sup>2</sup>. Il y instrumenta du 26 mai 1783 au 28 août 1796.

Le 3 prairial an IV (22 mai 1796), un arrêté du Directoire exécutif imposait aux Départements réunis la législation française relative à l'organisation du notariat et décrétait que " *tous les offices, emplois et commissions de notaires, tabellions, hommes de fief ou autres du même genre, sous quelque dénomination qu'ils soient connus, sont déclarés vacans et supprimés*". Les administrations départementales dont celle de la Dyle devaient fixer le nombre et les résidences des nouveaux notaires et nommer des citoyens dignes de remplir ces fonctions <sup>3</sup>. Jean Hubert Joseph Dury ne sera pas renouvelé dans ses fonctions lors de cette restructuration <sup>4</sup>. Désormais, seuls deux notaires officiaient à Jodoigne : Lambert Antoine Bouvier et Jean Joseph Destat.

## ARCHIVES

### HISTORIQUE

Deux articles de la loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : " *Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet* " (article 20) et " *Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier*

---

1 Jean Hubert Joseph Dury est né à Longueville le 4 août 1743 et est décédé à Jodoigne le 21 décembre 1803.

2 GALESLOOT L., Inventaire général du Brabant et des protocoles qui y sont réunis, Bruxelles, 1862, p. cxxxvi.

3 Recueil des lois de la République française et des arrêtés et actes des autorités constituées dans les départements réunis, t. VIII, pp. 274-285.

4 Affiche des notaires non compris dans le nouvel établissement du 8 novembre 1796 (18 brumaire an V). Archives de l'État à Anderlecht, Administration centrale du département de la Dyle, n° 3794.

*nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire" (article 29) <sup>5</sup>. Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : " Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume ".*

## ACQUISITION

Conformément à ces dispositions légales, Maître Georges Dandoy officiant à Jodoigne, a déposé aux Archives générales du Royaume, en 1951, les archives de Jean Hubert Joseph Dury notaire à Jodoigne de 1783 à 1796. Ces documents ont été transférés à Louvain-la-Neuve en 2008 lors de l'ouverture du dépôt des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve.

---

5 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

---

## Contenu et structure

### *CONTENU*

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

### Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

### *SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS*

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

### *MODE DE CLASSEMENT*

Initialement, les minutes de Jean Hubert Joseph Dury faisaient partie de la collection " Archives notariales du Brabant wallon " et portaient les cotes 19372 à 19385 <sup>6</sup>. Conformément aux directives <sup>7</sup>, il fut décidé de constituer des fonds distincts pour chaque notaire ayant instrumenté. Une table de concordance entre l'ancienne et la nouvelle numérotation de ce fonds est donnée en annexe de cet inventaire.

Ce fonds est composé d'un répertoire et de minutes classées chronologiquement.

---

6 LAURENT R., VANRIE A. Archives notariales du Brabant wallon, AGR, Bruxelles, 2000.

7 Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instructions et recommandations pour le dépôt, la consultation et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires, 2006.





---

## Description des séries et des éléments

- |    |   |           |
|----|---|-----------|
| 1  | ARCHIVES DU NOTAIRE DURY JEAN HUBERT JOSEPH<br>Répertoire des actes notariés. 26 mai 1783-31 décembre 1795.           | 1 chemise |
|    | Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795   |           |
| 2  | 2 - 14 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 26 MAI 1783 - 28 AOÛT<br>1796 (11 FRUCTIDOR AN IV).<br>26 mai 1783 - 17 déc. 1784. | 1 volume  |
|    | Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795   |           |
| 3  | 13 jan. 1785 - 27 déc. 1785.  | 1 volume  |
|    | Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795   |           |
| 4  | 16 jan. 1786 - 20 déc. 1786.  | 1 volume  |
|    | Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795   |           |
| 5  | 2 jan. 1787 - 31 déc. 1787.   | 1 volume  |
|    | Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795   |           |
| 6  | 3 jan. 1788 - 31 déc. 1788.   | 1 volume  |
|    | Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795   |           |
| 7  | 18 jan. 1789 - 28 déc. 1789.  | 1 volume  |
|    | Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795   |           |
| 8  | 3 jan. 1790 - 30 déc. 1790.   | 1 volume  |
|    | Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795   |           |
| 9  | 5 jan. 1791 - 28 nov. 1791.   | 1 volume  |
|    | Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795   |           |
| 10 | 2 jan. 1792 - 31 déc. 1792.   | 1 volume  |
|    | Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795   |           |
| 11 | 8 jan. 1793 - 29 déc. 1793.   | 1 volume  |

Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795

**12** 11 jan. 1794 - 13 déc. 1794. 1 volume

Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795

**13** 7 jan. 1795 - 25 jan. 1796. 1 volume

Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795

**14** 18 fév. 1796 (29 pluviôse an IV) - 28 août 1796 (11 fructidor an IV). 1 volume

Dury, Jean Hubert Joseph (notaire), 1783-1795